



Rapport sur le sommet anneplainois

Horizon 2025



Sainte-Anne-des-Plaines

Samedi 21 janvier 2017

TABLES DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	IV
INTRODUCTION	1
SAINTE-ANNE-DES-PLAINES	2
LE SOMMET ANNEPLAINOIS	3
Organisation :	3
Déroulement de la journée :	3
Denis Coderre	4
Keven Renière.....	4
Aline Mondou	5
Guy Charbonneau	5
Les ateliers :	6
Plénière	7
LE RAPPORT DES ATELIERS	8
Le transport	8
1. Le covoiturage	8
2. Les travaux.....	8
3. Le transport en commun	9
L'économie	9
1. Animation	9
2. Les affaires.....	10
3. Affichage :	10
4. Les forces et les faiblesses	11
5. Autres.....	11
Santé et saines habitudes de vie	12
1. Eau	12
2. Faire bouger les gens.....	12
3. Autres.....	13

L'environnement.....	13
1. Changement climatique.....	13
2. Bannissement sac et bouteille de plastique	15
3. Autres	15
Sécurité et bien-être	16
1. Sécurité des piétons.....	16
2. Municipalité amie des aînés et des enfants	16
3. Personnes à mobilité réduite.	17
4. Animation	17
5. Camps de jour	18
6. Organismes	18
7. Salubrité	18
8. Autres	18
LE PLAN D'ACTION	19
Maintenir et promouvoir la qualité de vie à Sainte-Anne-des-Plaines.....	19
Améliorer des pratiques afin de mieux desservir la population	20
CONCLUSION.....	22
ANNEXE 1 :	24

AVANT-PROPOS

C'est avec grand plaisir que je vous présente aujourd'hui le fruit du travail des citoyens de Sainte-Anne-des-Plaines. Depuis 2010, j'ai eu l'immense privilège d'orchestrer les rencontres citoyennes et d'offrir une boîte à outils aux élus de la municipalité. Étant maintenant moi-même élue depuis 2013, ces rencontres me permettent d'avoir l'heure juste de la population sur leurs besoins, les désirs, leurs rêves, leurs attentes et leurs craintes et me permettent de mieux servir ma communauté.

Je tiens à remercier sincèrement tous les citoyens qui ont choisi de s'investir pour leur municipalité. Dans le dictionnaire, on définit le mot s'impliquer comme suit : « Mettre beaucoup de soi-même dans ce qu'on fait ». L'implication citoyenne permet de forger le Sainte-Anne-des-Plaines de demain. Ainsi, il y aura un peu de chacun de vous tous dans sa composition. Il ne faut jamais oublier que votre ville c'est vous, les citoyens. Alors, encore une fois, merci !

Je tiens aussi à remercier monsieur Guy Charbonneau, maire de Sainte-Anne-des-Plaines, qui a mis sa confiance entre mes mains pour voir à l'organisation et l'animation de cet événement.

Espérant le rapport à la hauteur de votre implication, je vous remercie de votre confiance et je reste disponible pour tous commentaires.



Julie Boivin, M. Sc, Géographe
Conseillère municipale, district 3
Sainte-Anne-des-Plaines

INTRODUCTION

Le 21 janvier 2017, les élus de la ville de Sainte-Anne-des-Plaines ont convié la population à un sommet afin d'explorer les différentes avenues possibles pour l'avenir de la municipalité. L'objectif de la rencontre est de déterminer ce que souhaitent les citoyens afin de forger un avenir représentatif de leurs attentes, de leurs désirs et de leurs visions. Dans les dernières décennies, une déresponsabilisation importante du citoyen a fait en sorte d'éloigner la population de sa place au sein de la politique municipale. Avec les consultations citoyennes, la population retrouve donc sa place légitime au sein des décisions sur l'avenir de leur ville.

Le sommet anneplainois est la quatrième rencontre citoyenne organisée par le maire, monsieur Guy Charbonneau, et son conseil de ville depuis son arrivée en poste en 2009. Régulièrement, les idées sont donc présentées aux citoyens afin de s'assurer qu'elles représentent bien les besoins de la communauté. Les citoyens sont ainsi grandement contributifs de la réussite de la municipalité puisqu'ils sont partie prenante des décisions.

Plus d'une centaine de citoyens ont répondu à l'invitation et ont choisi de s'investir et de s'impliquer dans leur communauté en donnant une bonne partie de leur samedi à leur municipalité.

Dans le rapport suivant, une brève présentation de la municipalité sera d'abord faite suivie par une description complète de la journée de même qu'une analyse qualitative des données recueillies auprès des citoyens durant l'ensemble de l'après-midi qui ont mené à l'élaboration d'un plan d'action résumant le tout afin d'outiller les élus municipaux dans leurs décisions sur l'avenir de la municipalité. Finalement, en annexe au document, vous trouverez l'allocution présentée par monsieur Charbonneau lors de sa conférence et qui a permis de faire le portrait de la situation à Sainte-Anne-des-Plaines.

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines est une municipalité de plus de 15 000 habitants représentant près de 50% du territoire de la MRC Thérèse-De Blainville, sur la Rive-Nord de Montréal. Son territoire, d'une superficie de plus de 92 kilomètres carrés est à plus de 90% agricole.

Ville historique fondée en 1787, Sainte-Anne-des-Plaines a beaucoup à offrir à la population locale et régionale. Elle est la troisième plus ancienne ville au nord de Montréal après Terrebonne et Saint-Eustache. Le territoire anneplainois est riche de cet héritage historique et de nombreux trésors architecturaux sont répartis sur l'ensemble de son territoire et témoignent de l'évolution de la population locale depuis maintenant 230 ans!

Aussi, il est intéressant de noter que la municipalité se trouve à proximité d'un bassin de population de plus de 2 millions de personnes résidant à moins d'une heure de route de Sainte-Anne-des-Plaines pouvant ainsi répondre à un besoin grandissant chez les urbains de la CMM de retrouver le contact avec la nature en renouant avec la campagne.

Parmi les valeurs qui sont chères à la population, il existe encore aujourd'hui un grand sentiment d'appartenance à la municipalité de la part des citoyens. Ils sont fiers de leur municipalité et de la belle qualité de vie qui y est offerte.

Finalement, il faut se rappeler que les citoyens ont fortement exprimé leur désir de conserver le caractère vert, champêtre et patrimonial de leur municipalité. Ces caractéristiques ont donc été au centre des préoccupations des représentants de la municipalité au cours des dernières années.

LE SOMMET ANNEPLAINOIS

Organisation :

Monsieur Guy Charbonneau, maire du Sainte-Anne-des-Plaines, a eu l'idée de tenir une nouvelle consultation citoyenne à l'automne 2016. Avec les nombreuses décisions à venir sur la table, il devenait important de faire une présentation de l'ensemble des projets à venir à la population. Fort de l'expérience des trois consultations citoyennes précédentes (les États généraux de janvier 2010, la présentation du plan d'action de janvier 2011 et la rencontre citoyenne de septembre 2014), monsieur le maire a donc convié la population au sommet de 2017.

Afin de l'appuyer dans sa démarche, il a fait appel à une des conseillères municipales, madame Julie Boivin, avec qui il a organisé les rencontres citoyennes précédentes. C'est donc madame Boivin qui a eu la responsabilité de l'organisation de l'événement.

Déroulement de la journée :

Le sommet s'est déroulé en deux temps. D'abord en avant-midi, différentes conférences étaient présentées à la population. L'objectif de ces conférences était d'outiller les citoyens en leur présentant un maximum d'information. Comme il est dit, pour prendre les bonnes décisions, il faut la bonne information. Ces différentes conférences ont permis d'avoir un portrait complet de la situation afin de prendre des décisions éclairées dans la seconde partie de notre journée. En effet, après s'être restaurés un moment autour d'une boîte à lunch, les citoyens ont été invités à participer par la suite à des ateliers sous la forme de groupe de discussion. Il y avait cinq sujets de discussion, donc cinq ateliers où, pour chacun de ces ateliers, il y avait un ou deux animateurs, un représentant de la municipalité et un responsable pour prendre des notes.

Denis Coderre

La première conférence a été offerte par monsieur Denis Coderre. Élu maire de Montréal le 3 novembre 2013, M. Coderre assume aussi les responsabilités du développement économique, des relations internationales, du Mont-Royal ainsi que du 375^e anniversaire de Montréal au sein du comité exécutif. De 1997 à 2013, il a représenté les électeurs du comté de Bourassa, qui l'ont réélu à six reprises à la Chambre des communes. M. Coderre a occupé plusieurs fonctions ministérielles au sein du gouvernement du Canada. Denis Coderre a joué un rôle déterminant dans plusieurs dossiers significatifs pour Montréal, dont l'établissement du siège social de l'Agence mondiale antidopage à Montréal. En plus d'être maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal, M. Coderre est aussi devenu, en décembre 2015, président de Metropolis, la principale organisation internationale de villes et de régions métropolitaines de plus d'un million d'habitants.

La conférence de monsieur Coderre avait pour but de présenter le « Vivre ensemble ». Au moment où de grandes décisions se prennent au sein de la CMM, il devient impossible de ne pas tenir compte de la relation étroite entre le milieu urbain et le milieu rural. Cette complémentarité de territoire doit être au centre des décisions d'avenir, particulièrement dans le contexte des changements climatiques auxquelles la population est de plus en plus confrontée.

Keven Renière

La seconde conférence a été présentée par monsieur Keven Renière. Monsieur Renière est un géographe diplômé de l'UQTR. Il est enseignant en géographie au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne. Dès son arrivée à Sainte-Anne-des-Plaines, il y a maintenant quelques années, il a choisi de s'impliquer dans sa communauté. Il est d'abord devenu président du CAARUL (Le conseil d'assainissement et d'aménagement du ruisseau Lacorne) et lorsque l'organisme a cessé ses activités, il s'est impliqué au CCE (Comité consultatif en environnement) de Sainte-Anne-des-Plaines où il occupe maintenant la fonction de vice-président.

La conférence de monsieur Renière portait sur deux sujets. D'abord, il a présenté différents résultats sur la qualité de l'eau à Sainte-Anne-des-Plaines et dans la région du bassin versant de la rivière des Mille-Îles. Dans un second temps, il a présenté de bonnes pratiques agricoles, telles que la protection des bandes riveraines, la technique en semi-direct, etc.

Aline Mondou

La troisième conférence était offerte par madame Aline Mondou. Madame Mondou est la coordonnatrice de la table de concertation agroalimentaire des Laurentides. Cette dernière était présente pour voir à la promotion et au soutien de l'industrie agroalimentaire dans la région des Laurentides.

Madame Mondou a donc présenté les différentes possibilités dans le développement de l'industrie agroalimentaire à Sainte-Anne-des-Plaines et dans la région. Elle a démontré que cette industrie pourrait être un important moteur économique pour la municipalité en raison de la multitude de produits disponibles à Sainte-Anne-des-Plaines.

Guy Charbonneau

Finalement, la dernière conférence de l'avant-midi a été présentée par le maire de Sainte-Anne-des-Plaines. Monsieur Guy Charbonneau a été actif pendant plus de 40 ans en tant que producteur agricole dans l'entreprise familiale à Sainte-Anne-des-Plaines. Au cours de ces années, il a eu de nombreuses reconnaissances du milieu agricole dont, en 2003, le prestigieux titre du Maître éleveur. Au cours de sa carrière, il a toujours trouvé le temps de s'impliquer dans sa communauté, et ce tant dans le milieu de l'agriculture que municipal. Il est à l'avant-plan pour défendre les intérêts de la communauté dans le respect et les valeurs qui lui sont chères. D'ailleurs, depuis novembre 2009, monsieur Charbonneau est le maire de Sainte-Anne-des-Plaines où il défend l'intérêt des Anneplainsois avec une énergie constante et unique.

L'allocution de monsieur Charbonneau a permis de dresser le portrait actuel de la municipalité. Il a débuté sa conférence par une présentation de la situation financière de Sainte-Anne-des-Plaines. Il a par la suite passé en revue ce qui avait été fait au cours des dernières années sous les différents thèmes à l'étude, soit les transports, l'environnement, l'économie, la santé et les saines habitudes de vie et la sécurité et le bien-être. Il a par la suite, toujours pour chacun des thèmes, présenté les projets qui sont présentement sur la table et en voie de réalisation. Suite à l'allocution de monsieur Charbonneau, tous les citoyens étaient au courant de ce qui a été réalisé et ce qui est présentement en cours. Ainsi outillés, les citoyens peuvent désormais passer à la prochaine étape du sommet : ce qu'ils veulent pour l'avenir.

Les ateliers :

Pour la seconde partie de la journée, les citoyens étaient invités à participer à l'atelier de leur choix. Aucune inscription préalable n'était nécessaire, car les organisateurs voulaient laisser le temps aux citoyens de prendre connaissance des différentes informations données durant les conférences du matin afin de choisir le thème de l'atelier qui les rejoignait davantage. Pour chacun des ateliers, des questions préparatoires avaient été présentées à l'auditoire par monsieur Charbonneau afin de débiter les discussions. Les citoyens pouvaient ajouter tout autre sujet pertinent. Les ateliers étaient les suivants : les transports, la santé et les saines habitudes de vie, la sécurité et le bien-être, l'économie et l'environnement

Dans chacun des ateliers, il y avait la présence d'un ou plusieurs élus pour animer la discussion. Il y avait aussi un employé de la municipalité comme ressource pour répondre à différents questionnements plus techniques pouvant survenir au fil des discussions. Il y avait aussi une personne responsable de prendre des notes servant à la rédaction du présent rapport. Les citoyens avaient aussi la possibilité de compléter un carton commentaire pour faire part aux élus de préoccupations, de commentaires ou de possibilités qu'ils n'avaient pas eu le temps d'aborder durant les ateliers.

Finalement, en toute fin d'atelier, tous les participants se sont vus remettre un petit « Post-It ». Dans quatre ateliers, les animateurs ont demandé de répondre à la question suivante : « En un mot, pour vous, que représente Sainte-Anne-des-Plaines? » et dans l'atelier « économie », l'animateur leur a demandé « que manque-t-il dans l'offre commerciale à Sainte-Anne-des-Plaines? ».

Plénière

Pour terminer la journée, une plénière a été réalisée où chacun des animateurs est venu au micro pour informer l'ensemble des citoyens présents des principaux éléments qui étaient ressortis au sein des discussions dans leur atelier respectif.

LE RAPPORT DES ATELIERS

Le transport

1. Le covoiturage

Le premier point abordé par les citoyens a été l'importance et les besoins en termes de covoiturage. De manière générale et afin de favoriser le covoiturage, les citoyens ont souhaité voir l'implantation d'un stationnement incitatif à un endroit précis. Ce dernier serait aussi un point de chute ou un terminus pour le transport en commun. Le principal avantage d'avoir un point de chute est qu'il y aurait une réduction de la circulation, car il n'y aurait plus de gros autobus dans la ville. Cette dernière serait plutôt desservie par des midibus qui feraient la navette entre les rues de la ville et le stationnement. Il a aussi été proposé que le stationnement incitatif soit situé parc industriel ou à l'entrée de la ville. Par contre, afin de favoriser les citoyens de Sainte-Anne-des-Plaines souhaitant faire du covoiturage ou profiter du terminus d'autobus, il est souligné qu'il faudrait un système de vignettes dans le stationnement incitatif pour les résidents afin d'éviter qu'il soit rempli par des gens de l'extérieur.

2. Les travaux

À l'annonce des nombreux travaux à venir sur la montée Gagnon, les citoyens soulignent l'urgence d'avoir une seconde voie d'accès au village. Malgré le fait que l'animateur fait valoir l'impossibilité de réaliser cette voie avant les travaux, les citoyens demeurent préoccupés par les problématiques liées à la congestion due la montée Gagnon durant les travaux. Ils demandent de trouver une solution à la problématique. Ils soulignent aussi qu'il serait important de faire des pressions à la ville de Terrebonne pour changer le pont Valiquette ou au minimum avoir un feu de circulation durant les travaux à Sainte-Anne-des-Plaines. Toutefois, il est souligné que le pont Valiquette devrait être revu de manière permanente.

Pour ce qui est des travaux à prévoir sur le boulevard Ste-Anne, il est souligné qu'il serait important de prévoir des feux de circulation qui s'adaptent au style champêtre du centre-ville.

Pour l'ensemble des travaux à prévoir sur la montée Gagnon/boulevard Ste-Anne, les gens sont inquiets des délais engendrés par les travaux pour accéder à Sainte-Anne-des-Plaines et demandent formellement que des mesures soient mises en place pour limiter les différents impacts comme réaliser les travaux en dehors des heures de pointe, etc.

3. Le transport en commun

Si l'offre de transport en commun est satisfaisante, il est tout de même demandé que soit amélioré le transport en commun vers St-Jérôme pour mieux desservir l'hôpital Hôtel-Dieu et le Cégep de St-Jérôme de même que soit offert un lien vers le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne et vers La Plaine. Aussi, tel que mentionné précédemment, un stationnement incitatif doublé d'un terminus pourrait être une bonne initiative pour encourager la population à utiliser le transport en commun et réduire l'impact négatif de la présence des gros autobus dans le village.

L'économie

1. Animation

Afin de pousser l'économie de la municipalité, il est proposé de tenir différentes activités. Parmi les idées émises par les citoyens, il a été fortement suggéré de développer un « Quartier des spectacles » ou un théâtre d'été et de proposer des spectacles acoustiques dans la grange Chaumont. Aussi, la possibilité de développer le côté équestre en parallèle à la présence de la piste cyclable est soumise comme

idée. Ces différentes idées pourraient permettre de dynamiser l'économie en interpellant les citoyens et en attirant des touristes dans la ville.

2. Les affaires

Les citoyens se sont prononcés sur les nouveaux commerces qu'ils aimeraient avoir dans le centre-ville tout en soulignant l'importance de cibler le bon endroit sur le territoire lors de l'implantation de ces nouveaux commerces. Par exemple, ce n'est pas tous les commerces qui sont adaptés au milieu patrimonial. Parmi les nouveaux commerces souhaités à Sainte-Anne-des-Plaines, il y a un café, un marché bio, un marché public, un gym, une salle d'activités de style « Récréathèque », une salle de billard. Il est aussi souligné qu'il serait bien d'avoir un regroupement des boutiques (par exemple, les futures boutiques du Boul. Gibson) dans un genre de « mall ».

D'autres mesures ont aussi été proposées par les citoyens afin de dynamiser l'économie anneplaineoise : l'identification des maisons patrimoniales, de publiciser le circuit patrimonial et le circuit de marche, de favoriser l'achat local par des activités au centre-ville, d'établir un circuit agrotouristique et de développer une carte ou un feuillet agrotouristique présentant l'offre sur le territoire et les dates d'ouvertures des différents lieux participants.

Parmi les commentaires écrits recueillis lors de la journée, un citoyen a émis l'idée d'exploiter différents projets de biodiversité que l'industrie du chanvre pourrait nous apporter : agroalimentaire, textile, cosmétique, pharmaceutique, matériaux de construction.

3. Affichage :

En ce qui concerne l'affichage, les citoyens souhaitent en avoir davantage. Entre autres, il est souhaité d'avoir davantage de signalisation touristique, particulièrement en lien avec l'offre agrotouristique présente à Sainte-Anne-des-Plaines et d'ajouter des panneaux à l'entrée du village indiquant les offres d'emplois. Il est aussi souligné qu'il serait important d'intégrer les panneaux d'affichage à l'architecture patrimoniale

de la municipalité en utilisant une signalisation sur des panneaux de bois. De plus, les panneaux d'affichage pour les commerces devraient se conformer à l'architecture du milieu.

4. Les forces et les faiblesses

Parmi les forces soulevées par les citoyens lors du sommet, le patrimoine et la beauté du village et de la ville en général sont revenus à de nombreuses reprises. Il y a un souhait important visant la mise en valeur le patrimoine au sein de la municipalité. De plus, la force agricole de Sainte-Anne-des-Plaines a été soulevée et les citoyens souhaitent que l'on mise sur cette particularité en développant différents projets, dont un circuit agrotouristique.

Ensuite, certaines faiblesses ont été soulignées. La présence de la meunerie dans le village est, pour certains citoyens, une entrave au centre-ville. Il est suggéré par les citoyens d'y voir une possibilité pour l'aménagement d'un parc. Aussi, selon plusieurs, la circulation dense dans la municipalité favorise l'achat extérieur (ex. IGA, Jean Coutu, Super C. Terrebonne Ouest) et nuit au développement économique de Sainte-Anne-des-Plaines.

5. Autres

De nombreuses suggestions ont été déposées par les participants afin d'augmenter le développement économique de la municipalité dont les éléments suivants : Faire une analyse du tracé des acheteurs/consommateur, développer un stationnement en arrière des commerces sur le boulevard Ste-Anne, il est aussi souhaité de se redéfinir, de se donner une vision ou une direction afin d'avoir une unité dans le développement économique, il faut trouver les moyens nécessaires pour attirer le tourisme à Sainte-Anne-des-Plaines et revoir les politiques de la ville en matière d'économie.

Santé et saines habitudes de vie

1. Eau

Les citoyens ont émis des commentaires sur la qualité de l'eau. Après les avoir informés que pour améliorer la qualité de l'eau à Sainte-Anne-des-Plaines, les citoyens devraient investir plusieurs millions de dollars (entre quatre et cinq millions) pour modifier le traitement de l'eau, les citoyens s'entendent pour dire qu'ils sont prêts à faire l'investissement si la dureté de l'eau est réellement moindre, qu'on voit une différence ou un impact sur les électroménagers comme le lave-vaisselle, la laveuse, la bouilloire, etc. Il est aussi précisé qu'il doit y avoir un impact sur le goût de l'eau et qu'ainsi, il pourrait y avoir une réduction de l'utilisation des bouteilles d'eau. Finalement, les citoyens sont prêts à faire l'investissement nécessaire pour corriger la problématique de dureté de l'eau avec un processus, tel que le *scan-blaster* à l'électricité, mais ne souhaitent pas procéder si la méthode est l'utilisation de différents produits chimiques.

2. Faire bouger les gens

Les citoyens ont été questionnés sur les différentes possibilités à mettre en place afin de favoriser l'activité physique. Comment peut-on faire bouger les gens davantage? L'offre à Sainte-Anne-des-Plaines est déjà bien et satisfaisante. Comme il y a toujours place à amélioration, il est suggéré de faire des ententes avec d'autres municipalités. Il est souligné qu'il existe des ententes avec les villes avoisinantes où un tarif moindre est chargé aux citoyens de Sainte-Anne-des-Plaines, comme le club gamin à Ste-Thérèse, Club de ski alpin, etc. Il est aussi proposé de promouvoir les sentiers de randonnée pédestre et de ski de fond et de les bonifier pour en faire des circuits de 10 à 15 km. De plus, un circuit agrotourisme pourrait être intéressant pour faire bouger les gens dans la nature anneplaineoise.

Afin de faire bouger les gens, des citoyens proposent de bonifier l'animation dans la municipalité avec l'organisation de festival, d'un théâtre d'été, de la présence d'un chansonnier, d'événements à l'église (théâtre), etc.

3. Autres

Au niveau de la santé et du bien-être à Sainte-Anne-des-Plaines, certaines commodités sont demandées afin d'améliorer la situation comme des supports à vélo sur le boulevard Ste-Anne et des bornes électriques. Il est aussi demandé d'améliorer les accès à la ville et un transport express vers le métro Montmorency. Finalement, afin d'améliorer la qualité de vie des certains résidents, un établissement pour personnes non autonomes ou un CHSLD serait un atout nécessaire à Sainte-Anne-des-Plaines.

L'environnement

1. Changement climatique

Tous les citoyens se sentent préoccupés par les changements climatiques. Ils sont d'avis qu'il faut agir en prenant les bonnes décisions et en réalisant différentes actions.

Parmi les pistes de solution, la réduction de l'empreinte écologique des citoyens devient une manière pour chacun de faire leur part. L'implantation de la collecte des déchets putréfiables via le bac brun est grandement attendue par les citoyens qui y voient un bon moyen de réduire leur empreinte écologique. Il est aussi suggéré de voir à l'installation d'une borne de récupération du verre. Finalement, parmi les commentaires écrits reçus, un citoyen a émis le fait qu'il aimerait voir la ville devenir pionnière dans le domaine du développement durable et propose différents moyens de réduire la consommation au quotidien, par exemple, en encourageant les transports à faible émission de gaz à effets de serre, en encourageant

l'économie locale, en valorisant/réduisant les déchets produits, en améliorant les pratiques agricoles, le maintien des rivières et la protection des terres. Un autre commentaire vise à revoir la sensibilisation des citoyens et des commerces du territoire qui ne font pas ou peu de recyclage et ne comprennent pas l'impact néfaste de l'utilisation du plastique.

Aussi, les citoyens se sont prononcés sur différentes avenues afin de permettre la réduction de l'empreinte carbone de la municipalité. Il est entre autres proposé de restreindre l'énergie fossile utilisée par les véhicules de la ville et qu'éventuellement, il serait bien de remplacer la flotte de véhicules de la ville par des véhicules électriques. Pour ce faire, l'installation de bornes de recharge électrique devient un essentiel. Il serait bien d'offrir les bornes de recharge aux usagers en plus des véhicules de la ville. Aussi, dans les commentaires écrits recueillis, il est proposé par un citoyen d'ajouter davantage d'arbres sur l'ensemble du territoire de Sainte-Anne-des-Plaines en reboisant les terrains vagues, les parcs, le terrain des écoles, etc. Cette action serait une belle compensation pour la perte progressive du couvert forestier dû au développement urbain.

La présentation d'un projet de biométhanisation permettant de convertir les moteurs diesel au méthane est aussi une avenue possible favorablement accueillie par les participants. Il rappelle que, tout comme monsieur le maire l'a mentionné, ce projet peut être très intéressant tant qu'il y a une rentabilité pour la municipalité.

Finalement, tous les citoyens présents s'opposent fermement au projet de pipeline de Transcanada et souhaitent que la municipalité ait une position ferme face à ce projet. Ils sont en désaccord avec ce projet, car l'exploitation des énergies fossiles n'est plus une voie d'avenir et que dans la perspective des changements climatiques, nous devons trouver de nouvelles méthodes d'exploitation d'énergie, particulièrement les énergies renouvelables. De plus, le fait que le projet passerait par la réserve d'eau de la municipalité fait en sorte que localement, le projet n'est pas viable et serait une catastrophe pour la municipalité. Les citoyens sont prêts à se battre contre ce projet.

2. Bannissement sac et bouteille de plastique

Durant les discussions en atelier, le sujet du bannissement des sacs et des bouteilles en plastique a été abordé. Les opinions étaient variées face au sujet, mais de manière générale, les participants ont émis le commentaire que l'idéal serait de bannir les sacs de plastique, mais que la gestion d'une telle règle peut être difficile. Toutefois, s'il est impossible de complètement les bannir, il faudrait au moins en valoriser la récupération et la réutilisation. Il est aussi suggéré que la ville pourrait rendre obligatoire l'utilisation de sacs biodégradables (et non biodéchirables).

Concernant les bouteilles de plastique, les opinions sont moins diversifiées et l'ensemble des citoyens propose le bannissement complet des bouteilles de plastique dans la municipalité. Encore une fois l'application d'un tel règlement est difficile et tous en sont conscients. Il est aussi suggéré que la municipalité bannisse toutes les bouteilles en plastique dans tous les bâtiments municipaux.

3. Autres

Parmi les différents sujets abordés, des citoyens ont souhaité aborder les problématiques autour de la pollution lumineuse. Il est demandé que la municipalité bannisse l'éclairage au DEL blanc/bleuté (ou d'utiliser des DEL de moins de 3000 W seulement) afin d'éviter la création de lumières intrusives qui éclairent plus que nécessaire. Il est aussi souligné de faire attention à la lumière des commerces (sensibiliser), dans les parcs, etc.

Le sujet de l'eau potable à Sainte-Anne-des-Plaines a aussi été soulevé. Sans répéter les propos déjà écrits dans le résumé de l'atelier sur la santé, les citoyens sont en accord avec un investissement à l'usine d'eau potable pour avoir une eau de meilleure qualité tant que ça en vaut la peine et que la dureté de l'eau est grandement diminuée.

Sécurité et bien-être

1. Sécurité des piétons

Les citoyens se sentent bien et en sécurité à Sainte-Anne-des-Plaines. Ils ont d'ailleurs souligné le fait que monsieur Coderre est venu au sommet sans agent de sécurité. Les passages pour piétons ajoutés dans les dernières années ont amélioré la sécurité, même s'il reste encore de la conscientisation à faire auprès de la population. Il est proposé de revoir l'intersection de la rue Therrien et du boulevard Ste-Anne, car il n'est pas sécuritaire de traverser à cet endroit. Finalement, la réfection du trottoir sur le pont de la 335 (près de Therrien) est demandée.

Parmi les commentaires écrits, un citoyen demande l'ajout d'un dos d'âne sur la rue des Cèdres entre la rue Neuville et la rue Beaupré, exactement sur la traverse de piéton à la suite du Skate Park. Un commentaire écrit a aussi indiqué des problématiques de déplacement pour les vélos dans les rangs et routes agricoles (Rang Lepage, Trait Carré, 5^e avenue, etc.). Les gens souhaitent voyager à vélo afin de ne pas prendre leur véhicule, mais comme la sécurité y fait défaut, ces déplacements écologiques ne sont pas possibles.

2. Municipalité amie des aînés et des enfants

Les citoyens ont été interpellés sur le fait que présentement la ville de Sainte-Anne-des-Plaines ne participe pas au regroupement des « municipalités amies des enfants » et des « municipalités amies des aînés ». Les participants soulignent que l'on a déjà plusieurs organismes œuvrant dans ces milieux, comme le CAR, l'âge d'or, la maison des jeunes, le phare des lucioles. L'affiliation pourrait être intéressante s'il y a une subvention incluse, mais encore, il est souligné que pour faire ces demandes, il faut des ressources humaines et on se questionne sur le fait que les employés ont déjà un horaire bien rempli.

Afin de mieux répondre à la question des besoins des aînés à Sainte-Anne-des-Plaines, il est suggéré d'établir le profil des personnes âgées, leurs habitudes de

consommation, etc. Il est aussi indiqué qu'il y a de l'intérêt pour réunir les différentes générations ensemble et développer des partenariats entre les générations.

3. Personnes à mobilité réduite.

Les citoyens ont relevé de nombreuses lacunes à Sainte-Anne-des-Plaines qui rendent difficiles les déplacements pour les personnes à mobilité réduite, dont les trottoirs qui ont besoin d'être refaits, l'hôtel de ville qui n'a pas d'ascenseur et l'accès aux commerces. Il est d'ailleurs souhaité d'une campagne de sensibilisation soit mise de l'avant pour inviter la communauté d'affaires à accorder une attention particulière à l'accessibilité à leurs commerces. La CORDEV pourrait jouer un rôle dans la sensibilisation auprès de leurs membres.

4. Animation

De manière générale, la population est satisfaite de l'animation et des événements offerts à Sainte-Anne-des-Plaines. Il y a une belle vitalité et une belle ambiance, particulièrement durant la période estivale. L'animateur a questionné les gens sur la nouvelle formule proposée pour la St-Jean-Baptiste, soit une journée familiale avec un feu d'artifice. Les gens se sont dits satisfaits et heureux de cette nouvelle formule.

Parmi les suggestions des participants, il y a une tendance indiquant qu'il pourrait y avoir un ajout à l'automne, par exemple, une fête d'Halloween le dernier samedi d'octobre, une fête foraine, etc.

Afin d'optimiser la participation aux différents événements, il est proposé d'utiliser davantage les réseaux sociaux, de faire une publicité adéquate, de développer une application mobile et d'utiliser le service de messages automatisé d'appel.

5. Camps de jour

Suite à la question sur les camps de jour offerts à Sainte-Anne-des-Plaines, aucun commentaire n'a été émis sur ces derniers par les participants. Les camps de jour répondent aux attentes et besoins.

6. Organismes

Concernant les organismes, il est proposé d'avoir une maison des citoyens afin de relier les différents services et optimiser l'offre des organismes. Il pourrait être intéressant d'avoir un organisme pour sensibiliser la population sur la dépendance aux différentes substances illicites et en faire la prévention. Toujours dans les suggestions de nouveaux organismes, il est aussi suggéré de créer des organismes pour des serres passives (pneus recyclés) et pour redistribuer les fruits et légumes.

7. Salubrité

Les participants se sont dits satisfaits de la salubrité dans l'ensemble de la municipalité. Le seul endroit qui a été nommé comme étant problématique est les poubelles autour des écoles secondaires le Harfang et son pavillon St-François

8. Autres

Un seul sujet supplémentaire a été ajouté par les citoyens participant à cet atelier, soit le manque de visibilité locale. Il est suggéré d'avoir un meilleur système d'affichage à l'interne.

LE PLAN D'ACTION

Maintenir et promouvoir la qualité de vie à Sainte-Anne-des-Plaines

1^{er} objectif spécifique : Bonifier la qualité de vie de Sainte-Anne-des-Plaines

Moyens

- Implanter une résidence pour personne non autonome ou un CHSLD
- Établir le portrait des personnes âgées afin d'avoir une meilleure idée de leurs besoins
- Faire une campagne de sensibilisation sur les problématiques liées à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, particulièrement dans les commerces et bâtiments municipaux

2^e objectif spécifique : Continuer d'animer la municipalité

Moyens :

- Conserver les différentes animations déjà présentes sur le territoire et en faire davantage la publicité
- Faire bouger davantage les gens via la promotion des différents sentiers de randonnées pédestres, de raquette et de ski de fond
- Créer une maison des citoyens regroupant l'ensemble des organismes

3^e objectif spécifique : Préserver le caractère patrimonial de la municipalité

Moyens :

- Mettre en valeur le patrimoine sur le territoire de la municipalité pour son authenticité et son unicité
- Faire la promotion du patrimoine
- S'assurer que le caractère patrimonial soit respecté lors des travaux sur le boulevard Ste-Anne (ex. style des lampadaires)

Améliorer des pratiques afin de mieux desservir la population

1^{er} objectif spécifique : Améliorer les pratiques environnementales

Moyens :

- Procéder à un investissement majeur pour l'amélioration de la qualité de l'eau uniquement s'il y a une garantie d'un réel changement sur la dureté de l'eau
- Installer des bornes de recharge électrique
- Implanter des supports à vélo sur le territoire pour promouvoir le transport vert
- Réduire l'empreinte carbone de la municipalité
- Inviter les citoyens à réduire leur empreinte écologique
- Encourager le développement du projet d'usine de biométhanisation
- S'opposer fermement au projet de pipeline de Transcanada
- Bannir l'utilisation des bouteilles de plastique et si possible des sacs de plastique
- Réduire la pollution lumineuse

2^e objectif spécifique : Revoir l'accessibilité à la municipalité en améliorant la circulation sur le territoire

Moyens :

- Implanter un stationnement incitatif afin d'encourager le covoiturage
- Avoir une seconde voie d'accès au village
- Discuter avec la ville de Terrebonne pour le changement du pont de la montée Valiquette
- Mettre des mesures d'atténuation lors des travaux sur le boulevard Ste-Anne et la montée Gagnon afin de minimiser l'impact sur l'accessibilité au village
- Améliorer le transport en commun (vers St-Jérôme, Terrebonne et le métro Montmorency)
- Assurer la circulation sécuritaire des piétons

3^e objectif spécifique : Diversifier et augmenter l'offre commerciale

Moyens :

- Dynamiser l'économie anneplaineoise en améliorant l'offre commerciale et en exploitant les forces du milieu
- Faire une analyse de marché pour connaître les besoins de la population

- Trouver les moyens nécessaires pour attirer les touristes à Sainte-Anne-des-Plaines
- Procéder au développement d'un stationnement en arrière lot sur le boulevard Ste-Anne
- Améliorer l'affichage des commerces et de la municipalité

4^e objectif spécifique : Promouvoir l'agriculture et le milieu naturel

Moyens :

- Développer un circuit agrotouristique
- Mettre en valeur la variété de l'offre agricole à Sainte-Anne-des-Plaines
- Encourager l'achat local

CONCLUSION

Afin de conclure le rapport sur le sommet anneplainois, tenu le 21 janvier 2017, vous trouverez ci-dessous l'ensemble des « Post-It » remis par les participants. Ils démontrent bien l'ambiance et la complicité qui ont été présentes pour l'ensemble de la journée du sommet !

Pour vous, Sainte-Anne-des-Plaines c'est ... ?

Village tranquille et sécuritaire	Communauté	agricole	Je me sens bien
fierté	Agricole	mon avenir !	la campagne
Campagne, positif	familial	Chez moi,	repos
J'aime, je respire, accueil	ma maison	Accueillant, paisible et ouvert	Belle ville à venir
Évolution	Champêtre	Campagne, ville à la campagne	Agréable
Quiétude	Environnement familial	J'aime le caractère rural	Loin, entraide
Santé	Culture, cycliste, cheval	Améliorer la pollution sonore	Champêtre
Champêtre	Je pense que nos élus travaillent fort pour nous	J'ai beaucoup d'espoir en cette ville	Borne d'eau
Village paisible où il fait bon vivre	Beau village accueillant que j'aime beaucoup	Paisible	À découvrir
appartenance	Prospère	Accueillante	Respectueuse

Où est le potentiel économique à Sainte-Anne-des-Plaines ?

Agrotourisme	Beaucoup de beaux changements	Importance d'une route agrotouristique où les agriculteurs se réfèrent à la clientèle	Tourisme agroalimentaire, récréatif
Patrimoine et festival	Thaï express	Alimentation plus spécialisée, resto	Vision future
Se définir comme ville	Un potentiel à développer	Stationnement, panneau à l'entrée de la ville	Carte agrotouristique de SADP
2 ^e nettoyeur			

ANNEXE 1 :
Allocution de monsieur Guy Charbonneau

Sommet anneplainois 2017

Les derniers conférenciers sont venus mettre la table pour les ateliers que nous tiendrons tout à l'heure. En effet, nous avons identifié cinq grands thèmes pour lesquels nous souhaitons connaître votre opinion : les transports, la santé et les saines habitudes de vie, la sécurité et le bien-être, l'économie et l'environnement. Bien que nous connaissions déjà certaines de vos préoccupations, nous souhaitons vous entendre sur ces différents thèmes pour continuer d'améliorer notre milieu de vie dans la direction que vous souhaitez et dans la mesure de nos possibilités. Mais avant d'arriver là, permettez-moi de tracer un bref portrait de ce qui est fait, ce qui est en route et ce qui est possible.

Et comme *l'argent est le nerf de la guerre*, regardons d'abord notre situation financière. Je n'ai pas l'intention de faire de chacun de vous des experts en finance municipale, mais il est important que vous sachiez d'abord que nous nous en occupons, et ensuite que vous ayez une compréhension générale de nos finances.

Le rapport annuel du MAMOT pour 2016 nous a apporté de bonnes nouvelles. Commençons par la RFU, notre fameuse richesse foncière collective. Eh bien, pour la première fois depuis au moins 15 ans, nous avons atteint et dépassé l'indice 100, nous sommes enfin à 101! Pour une ville comme Sainte-Anne-des-Plaines, nous devrions toujours être autour du 100 (et même plutôt au-dessus) à cause de notre proximité avec la métropole. Normalement, les immeubles de la banlieue de Montréal valent plus cher que ceux d'un petit village du Bas-St-Laurent, par exemple. Dans le même rapport, une autre bonne nouvelle : l'*Indice d'effort fiscal* a baissé de 113 à 108! Ce qui veut dire que nos citoyens sont moins sollicités financièrement même si nous reconnaissons qu'il y a encore place à amélioration. Enfin, un troisième chiffre que nous surveillons attentivement est notre taux d'endettement. Nous sommes autour de la moyenne québécoise avec 41% comparée à 38 %. Ce qui s'explique par le fait que nous venons de mettre en place des infrastructures qui vont nous servir pendant plusieurs années encore.

Chaque ville est un cas particulier et ce qui est important, c'est de connaître les spécificités avec lesquelles nous devons composer. Ainsi, avec la permission de la mairesse de Rosemère, je veux comparer deux villes équivalentes en terme de population, situées dans la même MRC, à moins de 15 km de distance l'une de l'autre, mais avec une réalité très différente.

	SADP	Rosemère
Population	15 034	14 337
Superficie	92 km ²	12 km ²
Richesse foncière	1,3 G\$	2,6 G\$
Indice RFU	101	193
Indice effort fiscal	108	78
Taux de dette	41 %	29 %

Source : Profil financier 2016 MAMOT

Quand j'étais entrepreneur, pour m'assurer que j'étais sur le bon chemin, je me faisais un devoir de comparer mon entreprise à la moyenne et aux meilleures. À la Ville, nous disposons aussi d'outils semblables. Voici un autre tableau révélateur.

	SADP	Rosemère	Québec	Rapport SADP/ QC
Proportion RFU résidentielle	81,24 %	76,39 %	78,68 %	103 %
Proportion RFU agricole	10,83 %	0,0 %	3,37 %	321 %
Proportion RFU ind. et comm	6,90 %	22,99 %	15,57 %	44 %

Source : Profil financier 2016 MAMOT

J'ai aussi appris qu'il faut être conscient de ses points forts, mais qu'il faut surtout travailler ses points faibles. On voit bien que par rapport aux autres municipalités québécoises (1 100), nous manquons considérablement d'investissements industriels et commerciaux.

C'est pourquoi nous avons consacré autant d'efforts depuis les dernières années en démarchage proactif pour attirer de nouveaux commerces chez nous. En parallèle, nous sommes sur le point de déposer une nouvelle demande à la CPTAQ pour un nouveau parc industriel parce que nous n'avons plus un seul terrain disponible.

Pourquoi? Simplement parce que le taux de taxation des immeubles commerciaux et industriels représente 2,25 fois le taux résidentiel. (0,890 vs 1,872). Plus la ville comptera de commerces et d'industries, plus le taux résidentiel sera bas parce que les industries et commerces viennent diminuer l'effort fiscal. Mais pour ça, il faut que nos commerces soient prospères et donc, il faut que les citoyens les fréquentent et les encouragent. Voilà pour les finances! Ce n'est pas facile à gérer, nous en sommes très conscients. Parlez-en aux conseillers municipaux. Néanmoins, il y a de l'espoir! Nous sommes conscients d'être dans la tempête, mais nous sommes en contrôle et nous apercevons des coins de ciel bleu à l'horizon...

Examinons maintenant chacun des cinq thèmes :

A. Les Transports

- *Ce qui est fait*
 - 32 km de routes rurales de transit
 - Coin 6^e Ave et Beaupré
- *Ce qui est en route*
 - Demande pour A-19 avec voies réservées
 - Feux avec refuges à Lepage
 - Feux intersection Gibson / De la Traverse
 - Réaménagement du centre-ville avec 3 feux dans la ville (3^e et 6^e Ave, des Cèdres)
- *Ce qui est possible*
 - Stationnement incitatif pour covoiturage et bus express
 - Bornes de recharge électrique
 - Aménagement d'un stationnement au centre-ville en arrière lots
 - Détournement ou entente pour transit LET Ste-Sophie

- Questions proposées pour l'atelier de cet après-midi
 - Intérêt pour covoiturage?
 - Intérêt pour stationnement incitatif?
 - Intérêt pour bus express?
 - Intérêt pour voiture électrique?
 - Autres suggestions?

B. La Santé et les saines habitudes de vie

- Ce qui est fait
 - Plan de transport actif
 - Trottoirs (3^e Ave, des Cèdres, les 400 boul. Ste-Anne)
 - *Je cours vers JADE*
 - Piste cyclable locale
 - Les parcs : ajouts et mise à niveau : jeux d'eau et exercices; sentiers des Méandres / des Saisons; glissoire; pistes de raquettes et ski de fond; les parcs Racine, Neuville / Skate, Limoges, Saisons, etc.
 - Mise à niveau de l'aréna
 - Mise en place des jardins communautaires
- Ce qui est en route
 - Piste cyclable interrégionale (10 m de large entre ruisseau et Gibson)
 - Trottoirs du noyau villageois
 - Entente Camping Ste-Anne
 - Ajout des balançoires au parc des Familles
- Ce qui est possible
 - Doter l'usine d'eau potable d'un traitement supérieur
- Questions proposées pour l'atelier de cet après-midi
 - Prêts à investir pour une eau potable supérieure?
 - Comment faire bouger les gens davantage ... des idées ?
 - Comment améliorer la qualité de vie des citoyens?
 - Qu'est-ce qui manque?

C. La Sécurité et le Bien-être

- Ce qui est fait
 - Entente de police (malgré le revirement de situation avec l'augmentation surprise qu'ils nous ont transmise en novembre dernier)
 - Caserne incendie et camion répondant aux exigences du schéma de couverture de risque
 - Travailleur de rue à la maison des jeunes

- 2 passages piétonniers protégés
- Installation de plusieurs bancs en bordure de trottoirs
- Améliorations visuelles : Fleurons et illuminations d'hiver
- Parc canin
- Journée de la culture et spectacles d'été dans les parcs
- Mise à niveau du Centre culturel pour Aînés et de la bibliothèque
- Place du Bicentenaire
- Support à Héritage Anneplainois
- Ce qui est en route
 - Identification de l'hôtel de ville et parcs
 - Achat de deux génératrices pour les urgences
- Ce qui est possible
 - 2^e voie d'accès
- Questions proposées pour l'atelier de cet après-midi
 - Piéton en sécurité ? / reste-t-il des passages dangereux?
 - Adhérer à la politique de municipalité amie des aînés et de municipalité amie des enfants ?
 - Plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées : suffisant? lacunes?
 - Animation et spectacle dans les parcs?
 - Formule famille pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste?
 - Événements ... y en a-t-il trop?
 - Les camps de jour répondent-ils à vos besoins?
 - Connaissez-vous vos organismes et en manque-t-il?
 - De manière générale, la salubrité est-elle une préoccupation?
 - Qu'est-ce qui manque?

D. L'Économie

- Ce qui est fait
 - Une CORDEV autonome
 - Nouveaux commerces (BMR, Sushi, 2 thérapeutes, 2 garderies, etc.)
 - Prospection active pour élargir l'offre commerciale
 - *Dans L'Bon Vieux Temps*
 - Et...*les jeudis Rockabilly*, Anneplain'Art, Symposium des Arts visuels, etc.
- Ce qui est en route
 - Demande à la CPTAQ pour un parc industriel
 - Mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole (PDZA) (création circuit agrotouristique)
 - Réaménagement du noyau villageois

- Piste cyclable avec points d'intérêts divers
- Au moins 3 nouveaux bâtiments commerciaux en 2017
- Ce qui est possible
 - Embaucher un agent de développement
 - Développer l'agro-récréo-tourisme
- Questions proposées pour l'atelier de cet après-midi
 - Quels commerces nous manque-t-il?
 - Quelles sont nos forces et faiblesses?
 - Comment améliorer le développement touristique?
 - Peut-on mettre en valeur les nombreuses fermes équinées?
 - Que faire des terrains vacants?
 - Que peut faire la CORDEV?
 - Comment faire connaître Sainte-Anne-des-Plaines?

E. L'Environnement

- Ce qui est fait
 - Bassin de rétention des surverses
 - Recherche des branchements croisés
 - Séparation des eaux brunes et des eaux grises
 - Règlement sur vidange des fosses septiques
 - Protection de la forêt du Trait-Carré (16 km²)
- Ce qui est en route
 - Confrontation avec Énergie-Est
 - Collecte des matières putrescibles en 2018 (bacs bruns)
- Ce qui est possible
 - Usine de bio méthanisation en 2020?
- Questions proposées pour l'atelier de cet après-midi
 - Êtes-vous préoccupés par les changements climatiques?
 - Devrait-on appuyer le bannissement des sacs de plastique / des bouteilles de plastique?
 - Comment diminuer l'empreinte écologique des citoyens?
 - Comment diminuer l'empreinte carbone de la municipalité?
 - Comment pousser les gens à réduire leur consommation?
 - Avez-vous d'autres idées?

Nous voulons des idées pour : Bâtir un milieu de vie beau, attractif et prospère!